

L'ÉCHO DES COLONNES

Septembre
2006

N°25

Editorial

Le retour des vacances d'été est toujours un moment privilégié pour reprendre contact avec tous les membres de l'Association. L'an dernier, à l'occasion d'un déplacement dans le « Far-Ouest », nous avons eu le plaisir de découvrir au Musée de la Faïence de Quimper les œuvres du sculpteur NICOT, ancien élève du Lycée de garçons de Rennes, puis les richesses du Musée de Pont-Aven avant d'admirer le Jubé de Saint Fiacre au Faouët. Souhaitons que cette expérience ne reste pas sans lendemain.

A l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, qu'il me soit permis au nom du Bureau de l'Amélycor, de saluer Mr François PERRAULT, nouveau proviseur du Lycée Émile ZOLA qui arrive du Lycée BEAUMONT de Redon. C'est avec grand plaisir que nous lui présenterons les activités de l'Association ainsi que les projets pour l'année 2007. Au compte des réalisations du premier semestre 2006, signalons la collaboration avec l'Espace des Sciences qui se concrétise par une nouvelle publication : « Les médecins bretons de la Révolution au début du XXI^e siècle » accompagnant une exposition de 27 panneaux..

Les recherches concernant la mémoire du lycée et plus particulièrement les élèves et professeurs résistants ou déportés au cours de la seconde guerre ont donné lieu à une enquête passionnante et remarquable de Jeanne LABBÉ et Agnès THÉPOT. Enfin, au mois de juin des membres de l'Amélycor ont apporté leur aide matérielle et physique au tournage, dans deux salles patrimoniales du lycée, d'un film consacré à l'Armée de Bretagne au camp de Conlie dont la sortie est prévue au printemps 2007.

Alfred JARRY, ancien élève du lycée, fera l'objet d'une inscription aux commémorations nationales en 2007, année du centième anniversaire de sa mort. Dans ce cadre, de nombreuses manifestations (expositions – spectacles – lectures – colloque...) sont prévues. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés.

Pour le comité de rédaction
Le président

Les Pennes

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Cl. Florian Berthelot

Association pour la MEmoire du LYcée et COllège de REnnes

Cité scolaire Emile Zola 2 avenue Janvier CS 54444

35044 RENNES Cédex
www.amelycor.org



On a tourné au lycée !

Entrons dans l'atmosphère du tournage....Ici dans le labo de Sciences-Naturelles dont le décor avait séduit l'équipe de Pierre-François Lebrun à la recherche d'un bureau pour le médecin de la Marine (la scène est censée se dérouler à Brest).

Il a fallu que les aides de laboratoire, Jean Claude Jarri et Emmanuel Fortumeau, fassent disparaître la batterie d'ordinateurs qui occupe d'ordinaire la grande paillasse Martenot dont l'extrémité allait servir de bureau au médecin.

Il a fallu qu'une semaine durant, Jean-Noël Cloarec et Jos Pennec aidés de Jean-Paul Paillard sélectionnent les objets et les livres destinés à garnir les bibliothèques et le bureau, les acheminent avec toutes les précautions d'usage, veillent à leur sécurité le temps des répétitions et du tournage et bien sûr assurent leur remise en place !

Nous aurons une petite pensée pour eux lorsque nous découvrirons le film dont nous espérons une projection au lycée même. Le titre actuellement retenu est :

KERFANK, LA COLLINE OUBLIÉE

Film documentaire écrit par Pierre-François LEBRUN,
réalisé par Pierre-François Lebrun et Fabrice Richard

Les photos du tournage que nous publions, nous ont été aimablement données par Forian Berthelot étudiant en cinéma à Rennes 2, qui assistait au tournage en qualité de stagiaire. Nous le remercions.

A.Thépot



OUVRAGES DU FONDS ANCIEN



Etude par Jean-Noël Cloarec
du
*Dictionnaire œconomique contenant divers moyens
d'augmenter son bien et de conserver sa santé*
par
Noël Chomel, Prêtre,
Curé de la Paroisse de Saint Vincent de Lyon.
(2 tomes, chez la Veuve Ganeau, rue St Jacques
Quatrième édition M.DCC.XL)

Les bonnes recettes du Père Noël

L'auteur

L'abbé Chomel, à ne pas confondre avec l'abbé Chamel, a publié en 1709 à l'âge de 76 ans un traité monumental présenté sous forme de dictionnaire.

Noël Chomel, alors au Séminaire de Saint Sulpice à Paris, fut chargé par l'abbé Tronson, son Supérieur, de gérer les biens de la communauté. Elle n'était pas vraiment dans le besoin la communauté, car elle possédait au château d'Avron, près de Vincennes, des bois, des prés, des vignes et des étangs, « *ajoutez à cela une grande basse-cour, un très beau Colombier, un grand jardin potager, et aux murailles du Clos, de beaux Espaliers...* »

Il prit goût à l'agriculture et connut le fameux La Quintinie, jardinier de Louis XIV, en fait Directeur des fruitiers et potagers du Roi (1626-1688), qui le fit profiter de son expérience.

C'est plus tard, alors qu'il occupait la fonction de Curé à Saint-Joseph de Lyon qu'il va rédiger son ouvrage. Il semble que son ministère lui laissait quelques loisirs et il avait aussi « *beaucoup appris de ses Paroissiens pour la plupart Marchands de Bois, de Bled, de Vin, de Soye etc. dont il a été près de trente ans le Pasteur.* »

Noël Chomel mourut le 30 octobre 1712.

Son ouvrage lui valut une grande notoriété posthume car il fut réédité jusqu'en 1777, avec quelques ajouts. Notre exemplaire, la quatrième édition de 1740, a bénéficié de quelques compléments dus à l'abbé Danjou.

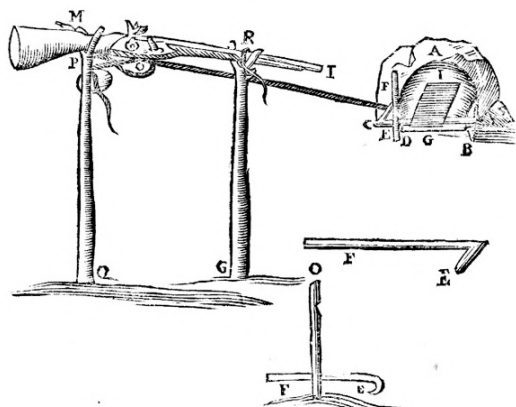
Ce succès est compréhensible : on trouve de tout dans ce Dictionnaire, jardinage, arboriculture, élevage, recettes de cuisine, pièges et filets pour la chasse et la pêche, instructions pour la domesticité, conseils pour gérer ses biens et évidemment, relevés mensuels des diverses tâches que les jardiniers doivent accomplir.

Le jardin

Le disciple de La Quintinie ne pouvait omettre la culture de légumes et des fruits, la taille des arbres, les greffes...

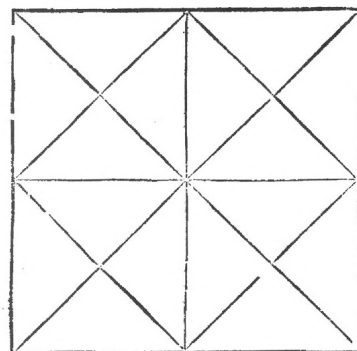
Le jardin d'agrément n'est pas oublié, et l'article « parterre », (II, 446) est illustré de modèles à réaliser en utilisant des cordes tendues.

Les parasites des cultures et les animaux nuisibles sont un souci permanent. On admirera la manière ingénieuse « *pour prendre un Renard ou un Blaireau sans guetter* » l'arquebuse chargée étant pointée sur l'ouverture du terrier.

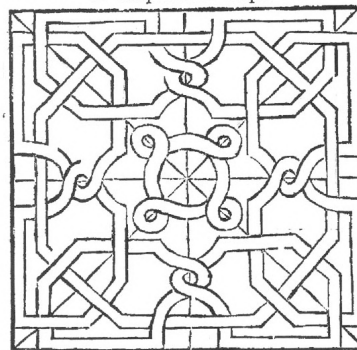


FIGURES DES PARTERRES POUR
les Jardins.

*STILE POUR DRESSER LES CORDES
pour faire un compartiment simple, sans bordure. Il
faut laisser les cordes tendues jusqu'à ce que le compa-
riment soit parfait.*



STILE DES CORDES TENDUES SUR
le compartiment simple.



La « *façon d'attraper des corneilles par temps de gelée* » est originale : des cornets de papiers fort sont fichés en terre, dans le fond il y a un peu de viande, mais les bords des cornets sont enduits de glu, les corneilles encapuchonnées s'élèvent, paraît-il, à la verticale et retombent !

Contre les insectes ravageurs des cultures, il n'y a, semble-t-il, pas grand-chose à faire : « *on aura recours aux prières de l'Eglise et à ses Ministres pour invoquer la miséricorde de Dieu afin qu'il détruise cette vermine qui corrompt toutes les belles espérances du Laboureur* » d'où « *les exorcismes contre les sauterelles, vers, sangsues, rats, chenilles, moucheron et autres insectes qui corrompent l'air et les eaux et qui gâtent les bleds, les vignes, les champs et nuisent aux fruits, aux hommes et au bétail de labour* ». Suivirent deux pages d'invocations en latin, les taupes ne pouvaient que trembler dans leurs galeries !

.../...

Les animaux de la ferme

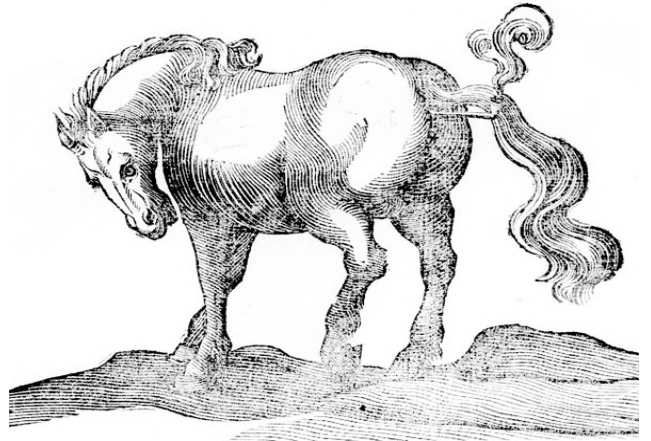
Comment élever les petits cochons, Méthode pour les engraisser, Du temps de châtrer les cochons, Des maladies du porc, Du temps de tuer les cochons, Manière de les saler...

Toutes ces rubriques étant bien entendu suivies de recettes (ah ! ces pieds de cochons à la Sainte Ménéhout...)

Les remèdes pour les animaux semblent parfois bien adaptés, lavements, ingestion de potions « *calmantes* », massage du ventre pour les chevaux.

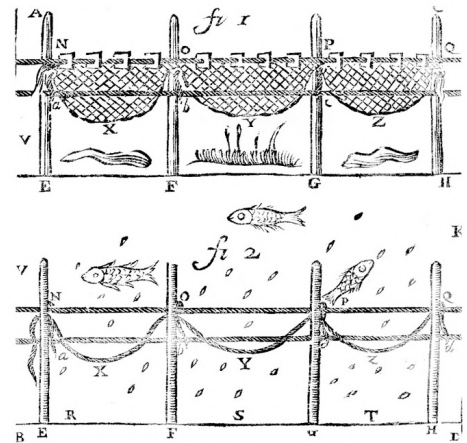
Pour les coliques de ceux-ci, (les *trenchées*, *douleurs d'intestins* à qui on donne aussi le nom de *colique*), il est conseillé d'administrer un lavement, mais aussi, de façon bien curieuse, de recourir au tabac : « *Ayez trois pipes, remplissez les de bon tabac, mettez le feu à la première, quand elle sera bien allumée mettez-la au fondement du cheval ; vous le verrez fumer comme un homme, quand elle sera finie faites-en de même aux deux suivantes et vous verrez que votre cheval sera incontinent guéri. De quarante chevaux incommodés de cette maladie, trente neuf seront guéris.* »

Si par hasard cela ne marche pas, votre cheval est sûrement le quarantième !



Chasse et pêche

On ne peut que sourire devant cette « *manière de prendre les grenouilles la nuit avec le feu* »



Mais les différents filets de pêche sont des réalisations très soignées ; pour la chasse, des filets également, de véritables plans de bataille pour les disposer, des appeaux pour attirer les oiseaux que l'on peut aussi « *chasser avec le fusil* ».



Le père Chomel et la morale

Noël Chomel n'oublie pas qu'il est prêtre. Aussi trouvons nous des recommandations pour les différentes professions : jardiniers, médecins, prêtres, domestiques.

Pour ce qui est des « Instructions aux domestiques » disons tout de suite que Jonathan Swift est bien plus drôle. Pour les servantes, il ne donne que de bons conseils : « *ne chantez jamais de chansons mondaines et ne dansez pas avec les garçons* ».

Parmi les comportements à corriger la luxure tient une bonne place. L'abbé aurait pu songer à une régulation (in medio stat virtus...) dans laquelle on peut intervenir pour stimuler et/ou modérer. Il n'y a ici que des interventions modératrices et la poudre de cantharide ne va donc pas apparaître. La luxure, « *ce vice contraire à la chasteté est un des péchés capitaux et regarde tout ce qui concerne l'impudicité...* ». Il faut donc la combattre, le Père Noël recommande :

- Les feuilles de saule pilées en breuvage.
- Les racines de *Nymphaea* en infusion.
- La semence de chanvre.
- La Laitue.

En effet, « *la laitue amollit l'ardeur* » et « *les laitues sont bonnes à l'estomac, elles nourrissent, font dormir et lâchent le ventre. La graine de laitue prise en breuvage modère les sentiments de la chair* ». Attention quand même à l'overdose de laitue : « *un trop grand usage rendroit incapable d'engendrer* ».

L'abbé Chomel et la botanique

Les remaniements de l'abbé Danjou sont connus et limités. Nous savons que la Botanique est une science à la mode au XVIII^e siècle ; mais la première édition du « Chomel » date de 1709 !

Il est surprenant de rencontrer autant de connaissances en Botanique à l'époque. On le voit nettement à la précision des termes employés, parfois le nom vulgaire est accompagné du nom scientifique, c'est le cas du millepertuis, ou *Hypericum*.

Les différentes espèces de véroniques (famille des Scrofulariacées) sont distinguées ; le père Chomel voue du reste un culte aux véroniques, il les préconise en tisanes, elles guériraient notamment du rhume et des rhumatismes.

« *La cimbalaire, espèce de linaria qui croît sur les murailles* » donc la linaria cymbalaire, (*Linaria cymbalaria*), « *apéritive et diurétique* » est bien distinguée d'autres espèces de linaires.

Toutefois, pour Chomel, seules comptent les applications éventuelles, il ne fournit pas de descriptions permettant de reconnaître les plantes.

Le père Chomel et la médecine

Il n'est pas médecin lui-même, mais appartient à une famille de médecins : un frère, médecin du roi, doyen de la faculté de médecine de Paris ; un autre Docteur de l'université de Montpellier et intendant des eaux de Vichy ; il a assuré lui-même les fonctions d' « Oeconome du grand hôpital de Lyon ».

L'abbé Chomel est bien au fait des maladies et des remèdes. Il lui arrive de temps en temps de franchir la limite et de se comporter en médecin, il se targue de guérisons obtenues. Il aurait guéri une servante de curé souffrant d'ulcères aux jambes « *grâce à une tisane de véronique, menthe et cannelle* ». Si ce n'est pas efficace, cela ne doit pas être mauvais...

Le nombre de « recettes » curatives est énorme, la prolifération de suggestions pour guérir un même mal provoque quand même un peu de méfiance, si ces prescriptions sont bonnes, pourquoi une telle profusion ? On peut en juger vu le nombre de *baumes très utiles pour la guérison des playes* par exemple.

Retenons quelques suggestions, l'Echo des Colonnes se veut un journal utile !

Laissons de côté une « *préparation pour faire pousser les poils et les cheveux des personnes chauves* » c'est banal, quoique l'adjonction de mouches vivantes au lait et au miel soit un peu singulière... et allons à l'essentiel, voici une préparation qui vaut de l'or : c'est un « *Syrop de vie* » un des « *moyens de vivre longtemps* »

Il faut :

- 8 livres d'herbe mercuriale. (*Mercurialis annua*)
- 2 livres de bourraches et de sommités de feuilles.
- 12 livres de miel de Narbonne, ou le meilleur du pays.

Mettez le tout à bouillir.

Mettre à part à infuser pendant 24 heures 4 onces de racines de gentiane coupées par tranches dans 3 chopines de bon vin blanc.

Réunir le tout en mettant à rafraîchir dans des terrines vernissées.

.../...

A la recherche de l'*Agnus castus*

Noël Chomel fait grand cas d'un « *arbre nommé Agnus castus* » qui « *a des propriétés admirables pour apaiser et arrêter les mouvements impurs qui causent tant de désordres* ».

Cette plante « *qui croît sur le bord des rivières* » est peu identifiable. « *Les filles de Saint-Vincent en avaient élevé plusieurs en leur clos* ». Ces saintes femmes en avaient-elles besoin ?

« *On se sert de la feuille, de la fleur et plus particulièrement de la semence* » (1389, 1569).

Quelle est donc cette plante ?

Il s'agit du *Vitex agnus castus*, arbuste de la famille des verbénacées, une famille proche des labiées, appelée « agneau chaste » ou « poivre de moine ».

Il se trouve que l'utilisation de ses baies était mentionnée dans Dioscoride, les moines suivaient cette prescription pour lutter contre la libido.

Il est très vraisemblable que la plante est dépourvue d'effet en ce domaine, il y avait peut-être un effet placebo, sinon les pères n'avaient plus qu'à se raidir et prier.

En revanche, cette plante a des propriétés médicamenteuses, elle aurait une efficacité pour réguler des cycles menstruels, la substance active semblant être un pigment végétal du groupe des flavones, (molécules tricycliques proches de l'anthocyane).

Pour compléter les recettes de l'abbé Chomel.....

Les conseils aux hommes affaiblis

par

Guy Patin (1601-1672)

Cet ardent défenseur de la saignée, suivie, bien sûr de la purge, propose sous forme de « *Consilium ad frigidos et mimime arrigentes* » (aux frigides et ceux qui relèvent peu...) quelques recettes pour réveiller les ardeurs masculines.

« Il recommande le bouillon de veau, de poulet, les crêtes et les rognons de coq, les pâtés de pigeons farcis avec des artichauts et de la moelle, (on en salive...). Comme légumes, il conseille les pois, les fèves fraîches, les carottes, les navets, les raiforts, les choux, les oignons qui tant par leur flatuosité propre que par leur assaisonnement, *flatibus penem distendunt et ad venerem stimulant*. (...) L'usage de citron doit être évité, il faut assaisonner les mets de vin, de cannelle, de poivre, la racine fraîche de gingembre confite dans le miel produit des effets merveilleux. Le cresson alénois, la ciboule, l'ail et la coriandre sont à recommander.

(in : Pascal Pic : *Guy Patin*, Stenheil, 1911)



(...) Ce syrop préserve la vue, rétablit la santé contre toute sorte de maladie, préserve de la goutte, dissipe la chaleur des entrailles, (...), il est bon pour les douleurs d'estomac, les vertiges, la migraine, (...), en prenant tous les jours une cuillerée de ce syrop on peut s'assurer qu'on n'aura pas besoin d'Apoticaire ni de Médecin et qu'on passera sa vie en heureuse santé, car il a une réelle vertu qu'il ne peut souffrir les mauvaises humeurs, faisant évacuer le tout. (Age, I, 24). A la vôtre !

On n'en finirait pas, la liste des prescriptions est énorme.

C'est vrai que traiter l'apoplexie en « *rasant la tête et la frottant avec une serviette qui aura trempé dans une décoction de sauge, de laurier et de romarin, du thin et de la rue* » n'emporte pas vraiment l'adhésion.

Certains remèdes sont anodins et ne peuvent guère nuire, la fumeterre (*Fumaria officinalis*) guérirait la gale, les démangeaisons, et elle « *désopile le foie et la rate* » (désopiler ? déboucher, désobstruer un organe, désopilant de nos jours ne s'emploie plus que pour hilarant).

La primevère officinale (*Primula officinalis*) a pour notre auteur quelques vertus, guérissant les rhumatismes, les catarrhes, dissipant « *les vertiges et les migraines des filles mal réglées* ».

Il est à noter que les mêmes plantes, citées par d'autres auteurs se voient attribuer des propriétés différentes. Pour Hildegard de Bingen (1098-1179) la primevère est souveraine contre la mélancolie...

Qui faut-il croire ?

Un bilan... ?

Nous sommes en 2006, il est saugrenu d'utiliser nos connaissances pour porter des jugements péremptoires sur un ouvrage datant de près de trois siècles.

Cependant quelques remarques s'imposent :

Un agronome très respectable

C'est à ce titre que l'on trouve encore quelques textes se référant à l'abbé. Tout ce qui concerne l'agronomie constitue un témoignage de grande valeur sur les pratiques de l'époque. En arboriculture, ce disciple de La Quintinie recense des quantités de variétés de pêches, de pommes, de poires (plus de 70 variétés de poires sont citées : la poire de Messire Jean, de Rousseline, la Madelaine hâtive, la Jargonelle d'été et bien d'autres nous sont inconnues, la poire de beurré et le doyné nous sont plus familières).

Un bon vivant

« *Il n'est rien pire que de boire de l'eau et c'est ce qui a obligé l'homme, outre le vin, d'inventer plusieurs autres sortes de boissons dont le cidre.* » (Cidre, I, 635)

L'abbé Chomel prodigue de nombreuses recettes, cela va des compotes d'abricots au « *lièvre en civé* » (I, 1609) : (morceaux de lièvre, lard, vin blanc, sel, poivre, muscade, laurier, un peu d'orange et fines herbes...). N'oublions pas non plus une recette de marrons glacés.

Un témoin de la pensée médicale de son temps

Contrairement à ce qui est souvent admis, l'inflexion vers une médecine scientifique ne commence pas au XIX^e siècle, elle est bien amorcée dans la seconde partie du XVIII^e.

En 1709, on va rencontrer beaucoup d'archaïsmes ; l'abbé Chomel serait plutôt rationaliste, il écrit à propos des astrologues : « *il est visible que ces fondements ne sont qu'un sable mouvant puisque les qualités qu'on attribue aux signes et aux planètes ne dépendent que du nom qui leur a été donné par hasard et de l'imagination des premiers inventeurs de l'astrologie* ». Mais à cette époque d'anciennes croyances subsistent en médecine, aussi trouve-t-on la suggestion de mettre de la menthe pilée avec du sel sur des morsures de chien enragé ou encore d'y appliquer un hareng salé.

Ce n'est pas la proposition la plus incongrue car « *le remède noir du Roi du Danemark contre l'épilepsie* » (I, 1043) est hors compétition : « *prenez le crâne d'un homme, principalement d'un larron pendu et non mis à mort par accident, car on lui attribue plus d'efficacité qu'aux autres (...)* faites le rôtir sur le gril et mettez le en poudre »

après quoi il reste à ajouter des graines de pivoine et de l'eau de lavande.
Si vous êtes en état de boire, la crise doit être passée.

Et si on passait le mal à autrui ? Cette technique revient plusieurs fois ; dans les 28 manières de traiter l'esquinancie (inflammation de la gorge) (I, 1067) il est suggéré d'« *envelopper des cloportes dans un petit sac de toile et de l'attacher au cou, à mesure qu'elles mourront, l'on se sentira soulagé et guéri* ».

Noël Chomel se tient au courant des pratiques de certains grands médecins, il cite fréquemment des traitements du fameux docteur Lémery (1677-1743).

Dans la masse des recettes citées, il amasse, accumule sans critique, tout ce qui lui est parvenu n'est-il pas de « bona fama » ?

Noël Chomel parlait très bien le langage médical de l'époque, ainsi la marjolaine est-elle « *vulnérable, céphalique, neuritique, carminative, pectorale, stomachale et sternutatoire* » Atchoum ! Ouf !

Il est parfois plein de bon sens, c'est vrai que l'hydropisie (I, 1397) est moins grave chez certains et « *un gueux guérira plus tôt qu'un riche d'autant plus que la diète à cette maladie est un remède admirable* ». Si l'efficacité de certaines potions à base de plantes est douteuse, on peut penser qu'il n'a pas tort en affirmant que les prunes sont laxatives et qu'« *en prenant 30 ou 40* » petites prunes, « *elles font bon ventre* ».

Cet ouvrage monumental où l'on trouve de très bonnes informations et des naïvetés, (si on met « *un limaçon rouge dans un pot où il y a du lait* » il va se trouver enrichi en crème...) est longuement présenté dans le Journal des Sçavans, dans le supplément d'Août 1709.

Nous y apprenons que la première édition a été « imprimée à Lyon aux dépens de l'Auteur ».

Le succès viendra ensuite et l'abbé sera célébré, mais il n'en profitera pas longtemps puisqu'il disparaît en 1712..

En guise de conclusion...

*Chomel, dans cet utile Ouvrage
Où l'on te voit baisser jusqu'au soin d'un ménage
Par plus d'un précepte important
Ton esprit élevé n'offre rien que de grand
(.....)
S'il faut venir à la Santé
Par cent Secrets tu congédies
Les plus affreuses maladies
Et tes préservatifs remplis de sûreté
Et tes régimes qu'on peut suivre
Conduisent presque à l'immortalité
Si vieux tu nous peux faire vivre.*

*Ton livre, en un mot est divin,
On doit le lire et le louer sans fin
Et l'on ne peut, sans une noire envie,
Ne pas le regarder comme un Arbre de vie
Comme une mine, ou bien comme un trésor
Ou, pour le moins comme un livre tout d'or.*

(Stances irrégulières (!) à Monsieur Chomel,
par Monsieur De Veille, curé de Mepillac.

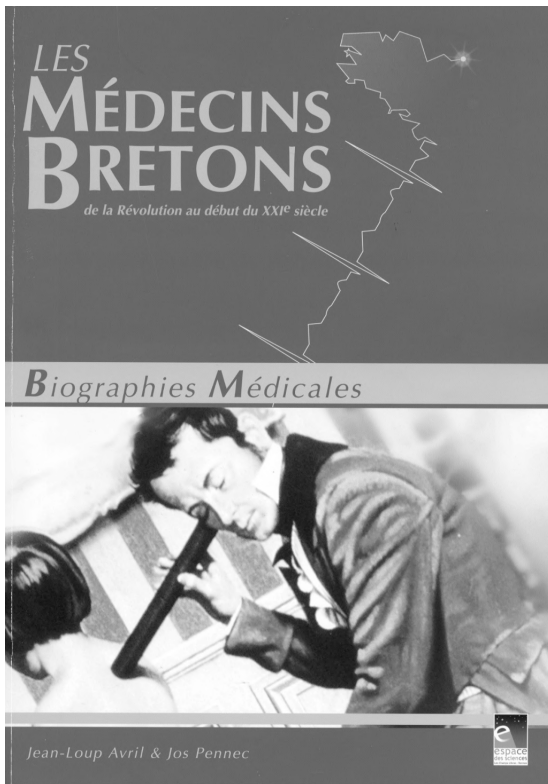
Deux suggestions discutables du père Chomel

« *Pour remédier à la puanteur du gousset et des pieds* » il suggère de se frotter avec un onguent vinaigré, on pouvait aussi songer à se laver, mais ce n'était pas très à la mode. (Tallemand des Réaux raconte qu'Henri IV « avoit le pied et le gousset fins ».)

Article Nicotiane (II, 235) : « *dans les pays où on fume beaucoup, on boit aussi beaucoup surtout de la bière et autres liqueurs froides et c'est ce qui empêche les mauvais effets de la pipe.* » Un second vice annulant le premier ?

Jean-Noël Cloarec

Grâce au président de l'Amélicor,
nouvelle collaboration avec l'Espace des sciences



LES MÉDECINS BRETONS de la révolution au début du XXI^e siècle. Biographies médicales.

Un énorme travail. Un livre de référence pour les médecins et pour tous ceux aussi qui souhaitent en savoir plus sur le sujet.

Cet ouvrage au carrefour de l'histoire et de la médecine présente dans une première partie l'évolution de la médecine en Bretagne : 26 planches illustrent magnifiquement ce propos.

La seconde propose 300 biographies médicales. Ces notices biographiques ne sont pas fastidieuses et les travaux personnels sont mentionnés.

Le simple curieux y trouvera un grand profit en lisant ces justes hommages rendus aux médecins bretons .

Certains travaux, par delà l'amusement qu'ils suscitent montrent l'ampleur des changements : étonnante cette pathologie, la « myasthénie des chiqueurs de tabac », très utile cette élucidation du « rouge de la morue » dû à une contamination bactérienne.

Nous ne sommes plus à l'époque où les Sœurs ne voulaient pas admettre les filles publiques en « salle de gésine »...

Une remarque encore à propos de ce professeur de médecine qui dut être remplacé en 1860, car ses cours « étaient le théâtre de désordres mémorables », c'est intéressant, mais nous continuons à penser quand même qu'en ce domaine le père Hébert est le plus grand !

Jean-Loup Avril et Jos Pennec ont fait du beau travail. C'est une belle réalisation de l'Espace des Sciences !

Jean-Noël Cloarec

Jean-Loup Avril & Jos Pennec
120 pages. Espace des Sciences
Supplément au N° 231 de la revue Sciences-Ouest



Exemple de planche
(Planches disponibles en panneaux d'exposition)

LES JEUDIS DE L'AMÉLYCOR

PROGRAMME 2006-2007

Premier semestre

- Le 12 octobre

Gilbert TURCO

*L'histoire de l'art au cœur des intrigues de trois romans turcs contemporains (2) :
Nedim Gursel, *Les Turbans de Venise*. Bellini, un peintre vénitien chez le Grand Turc*

- Le 9 novembre

Jean-Noël CLOAREC

Une histoire illustrée de la fonction cérébrale

- Le 14 décembre

Bertrand WOLFF

Quelques films grand public sur l'histoire de l'électricité

- Le 18 janvier

Bernadette BLOND

Les enfants dans la peinture

Les conférences ont lieu à **18 h**, salle de conférence du lycée, **entrée libre et gratuite**

LA RÉCRÉATION

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 • Le TGV ne passera pas là où il passait.
- 2 • Regarnir les bourses.
- 3 • Génies aquatiques -/- Tente.
- 4 • Pronom -/- Sans vigueur.
- 5 • Ville d'Algérie -/- La fin des malheurs.
- 6 • De Beaumont -/- Salade.
- 7 • Repère du temps dans le désordre -/- Pronom -/- Possédé.
- 8 • Son maire donne lieu à plaisanterie -/- Difficulté -/- Au moment de.
- 9 • Lessivai.
- 10 • Instruments.

Verticalement

- A • Souris.
- B • Spécialistes du cru.
- C • Eliminient -/- Phon : repas de bébé.
- D • Mise en ordre -/- Elimine.
- E • Un petit nom charmant, d'après la chanson -/- Du bruit.

- F • Alourdissent -/- Cité disparue.
- G • Phon : prénom féminin -/- Provoquai des mouvements sinueux.
- H • Apprécia, à l'envers -/- Langue du Nord.
- I • Garder pour plus tard.
- J • Travaillent, en général, en cages.

Solution des mots croisés du numéro 24

Horizontalement

- 1-Algébriques • 2-Lambrequin • 3-Entait • 4-AD -/- Tsarine • 5-Test -/- Or • 6-Ordinateur • 7-Ingrat -/- LNO -/- Tôt • 8-Relégation • 9- Ea -/- Ne -/- Vous • 10-Sultanats.

Verticalement

- A-Aléatoires • B-Landerneau • C-GMT -/- SDGL • D-Ebattirent • E-Bris -/- Nagea • F-AETA • G-IQ -/- Rat -/- TVA • H-Quoi -/- Eliot • I-UI -/- Nounous • J-Enterrons.

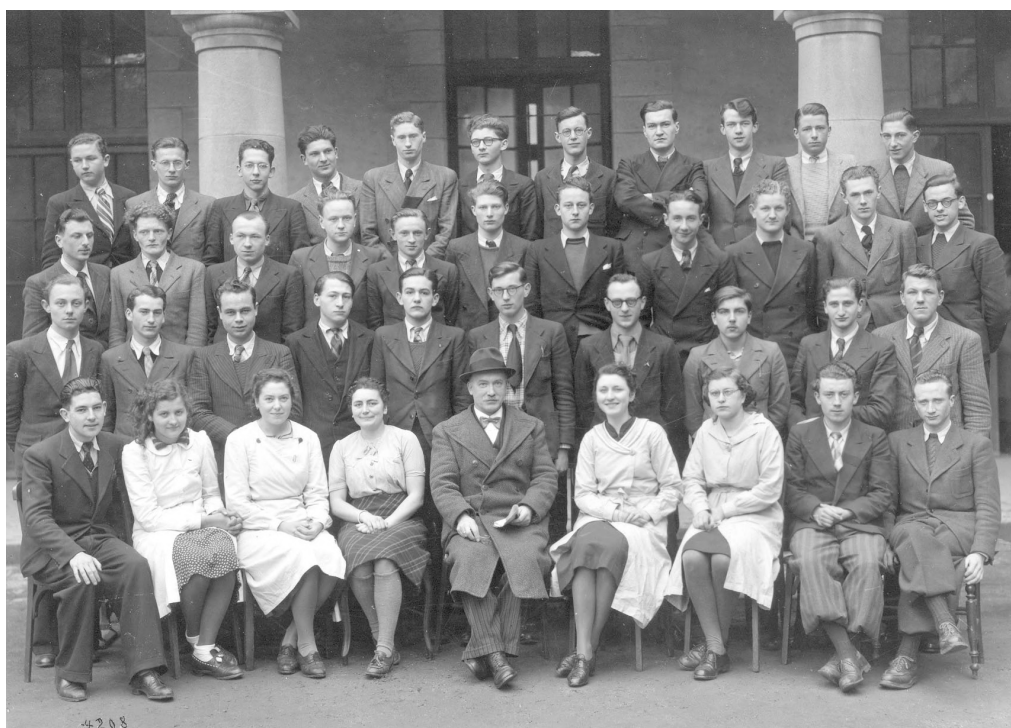
DES HOMMES DANS LA TOURMENTE

- Auguste ROCHETTE (Proviseur)
- Paul PUCHELLE (Censeur)
- Edmond LAILLER (Professeur de 7^o élémentaire)
- Bernard SALMON (ancien élève)
- René VIGNERON (ancien élève)



41-42 • classe de 5^oA1
Un surveillant particulier

40-41 • Classe de mathématiques préparatoires (math-sup). Bernard Salmon est 2^o au 2^o rang en haut à gauche.



Dossier

constitué par

Jos Pennec, Jeanne Labbé, Yves Rannou, Agnès Thépot

MAUVAIS ESPRIT

« Mais de tous mes souvenirs, le plus beau est celui du jour de la rentrée 1941 lorsque le Maréchal Pétain s'est adressé par la radio aux écoliers de France.

Pour l'occasion, on avait rassemblé tout le monde dans le seul local qui restait libre : la chapelle. C'était un peu petit, donc il devait y avoir des élèves partout, notamment à la tribune et sur les côtés, le long des murs. On avait installé un poste de radio sur l'autel et des hauts-parleurs supplémentaires dans la salle, sur les radiateurs.

Il y avait là le nouveau Proviseur, M. MONARD qui prenait avec les élèves un premier contact -pas facile car il succédait à M. ROCHETTE qui avait été muté d'office à Clermont-Ferrand à cause du «mauvais esprit qui régnait dans l'établissement»- Il y avait aussi le Préfet régional, M. RIPERT que nous considérons, à tort ou à raison, comme l'un des responsables du départ du Proviseur.

Quand l'heure prévue de la diffusion arriva, nous vîmes les techniciens de la maison Racine s'affairer : ça ne marchait pas. Et très vite on sut pourquoi : les fils avaient été coupés en de nombreux endroits, là où des élèves étaient entassés le long des murs. On vit alors le Préfet se lever, tirer de sa poche le texte de l'allocution du Maréchal qu'il nous a lue d'un ton rageur. Puis il nous dit : *«Maintenant vous allez dire après moi : Vive le Maréchal, vive la France !»* Il y eut une rumeur confuse où se mêlaient les cris de *«Vive le Maréchal, vive De Gaulle, vive la France !»* et puis d'un coup un énorme *«Vive la France !»* qui fit résonner la voûte. Le Préfet, blême, prit son chapeau et quitta vite la salle, en recevant quelques boulettes qui venaient de la tribune.

Nous avons su, quelques semaines plus tard, que lorsque l'Amiral DARLAN était venu à Rennes, il n'était pas allé au lycée mais au Collège technique. Et là, m'a-t-on dit, pendant son discours dans les ateliers où étaient rassemblés élèves et professeurs, il est arrivé plusieurs fois que certaines machines se sont mises en route bruyamment, toutes seules... »

Jacques ALESI
(alors élève de 1^{ère})

« ASSAINIR »

**Deux administrateurs du Lycée de Rennes,
victimes de la politique de répression de l'Etat Français,
durant la seconde Guerre mondiale.**

Comme beaucoup d'autres établissements, le Lycée de Rennes eut à souffrir durement de la Seconde guerre mondiale. Le Lycée en grande partie occupé depuis 1940 devait fonctionner tant bien que mal et la cohabitation entre l'armée d'occupation, le personnel et les élèves créait une situation d'autant plus délicate, avec un risque réel d'incidents, qu'un esprit de résistance était nettement perceptible au sein de l'établissement. Mais surtout la politique scolaire menée par l'Etat français, sa volonté affichée « d'assainir » le corps enseignant, sa législation sur les sociétés secrètes, faisaient peser sur un certain nombre de fonctionnaires une menace permanente qui se traduisait parfois dans la réalité. Les deux situations que nous avons choisi de rappeler, ici, sont d'autant plus significatives qu'elles concernent les deux responsables de l'établissement, le proviseur et son adjoint, le censeur, et illustrent bien les conditions auxquelles étaient alors soumis les enseignants dans ce contexte répressif et les conséquences qui pouvaient en résulter sur la carrière et la vie des intéressés.

A la déclaration de guerre, le proviseur du Lycée, en poste depuis la rentrée de 1937 est Auguste Rochette. Ce méridional, né en 1884, avait donc 56 ans en 1940. Ancien combattant de la première guerre mondiale, ayant connu le front pendant 52 mois, il était titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre et de 3 citations. Revenu à la vie civile il avait obtenu l'agrégation de grammaire en 1920 et était entré dans l'administration en 1930. Il était arrivé à Rennes en septembre 1937, venant du Lycée de Tulle qu'il avait dirigé pendant 6 ans. C'est à cet homme qui ne manquait donc, ni de patriotisme, ni d'expérience, que revint la pénible mission « d'accueillir » les envahisseurs dans l'établissement et de tenter de faire vivre celui-ci dans les moins mauvaises conditions possibles.

Assez rapidement le lycée et certains de ses élèves, en très grande majorité des externes, avaient attiré l'attention des autorités, à la suite de divers incidents qui avaient été connus en ville, et avaient été jugés significatifs d'un état d'esprit, sinon d'un « laisser-aller » dont l'administration entreprit de faire porter la responsabilité au chef d'établissement. C'était là sans doute là le moyen de frapper un homme qui n'était peut-être pas au mieux dans ses rapports avec sa hiérarchie, mais surtout de marquer les esprits dans la population, et surtout dans le milieu enseignant, par l'application rigoureuse des directives du gouvernement en sanctionnant le proviseur, en sa qualité de fonctionnaire et de responsable d'un important établissement d'enseignement.

Les faits incriminés relevaient des pratiques alors couramment utilisées dans toute la France par les lycéens et les étudiants pour marquer leur hostilité aux Allemands : des inscriptions à caractère gaulliste, avec pour circonstance aggravante la punition d'un élève qui y avait ajouté une inscription favorable à Pétain, le port de la croix de Lorraine par un élève, mais aussi les propos jugés « ambigus » d'un professeur sur l'interdiction de manifester et la présence d'élèves au cimetière de l'Est malgré cette interdiction, ainsi que certains comportements d'élèves externes considérés comme répréhensibles, toutes choses pas toujours faciles à contrôler par l'administration, mais qui témoignent en tout état de cause, de l'esprit qui pouvait animer professeurs et élèves au sein même du lycée.

Les événements se déroulèrent alors assez rapidement, à partir d'un premier rapport établi par l'Inspecteur d'académie, en date du 23 juin 1941, repris et aggravé par le préfet Ripert qui l'adressa au ministère en demandant le déplacement d'office du proviseur, motivé par des « faits d'indiscipline et d'action antinationale ».

Le 4 juillet 1941, le proviseur Rochette était suspendu par décision ministérielle, notifiée par télégramme, sans précision de motif. Quelques semaines plus tard, par arrêté ministériel du 12 août 1941, il était muté au Lycée de Clermont-Ferrand. Cette « mutation d'office » constituait donc dans le cas présent une lourde sanction administrative, dont les vrais motifs étaient en réalité d'ordre politique.

En septembre 1941, un nouveau proviseur avait été nommé, en la personne de Joseph Monard, toujours assisté du même censeur que son prédécesseur, Paul Puchelle. Celui-ci, né en 1895, était aussi un ancien combattant, blessé, cité et décoré. Il était arrivé au Lycée de Rennes en avril 1938, venant de Quimper où il avait rempli les mêmes fonctions pendant 6 ans. La position de Paul Puchelle était d'autant plus sensible qu'il tombait sous le coup de la loi du 13 août 1940, interdisant l'appartenance aux sociétés secrètes, et exigeant de tous les fonctionnaires le serment de ne jamais adhérer à de telles organisations. Comme d'autres collègues reconnus en tant que membres d'une loge maçonnique, il fut suspendu de ses fonctions en octobre 1942, mais surtout, en mars 1943, une note de l'Inspecteur d'académie adressée au Recteur, signalait que Paul Puchelle appartenait à la catégorie des « membres de sociétés secrètes ayant fait une fausse déclaration », faisant référence à la liste parue au J.O du 13.03.43 sur laquelle figurait l'intéressé (p. 730, 3° colonne, 10° nom), et que dans ce cas il fallait s'attendre à une « démission d'office ». L'inspecteur d'académie, soulignait au passage les conséquences d'une telle décision compte tenu de l'importance de ce poste, et alors qu'était déjà envisagé le repli du Lycée hors de Rennes avec les inévitables problèmes de fonctionnement qui l'accompagneraient.

Là encore les choses ne traînèrent pas, puisque par arrêté du 23 mars 1943, le censeur du Lycée de Rennes était déclaré démissionnaire d'office, et que quelques jours plus tard, le 3 avril 1943 il était admis à la retraite alors qu'il n'avait que 48 ans. Cette fois la « sanction » prenait l'allure d'une procédure discrétionnaire et politique, aucune faute d'ordre professionnel n'étant à proprement parler reprochée à l'intéressé.

La fin de l'occupation et de l'Etat français devait permettre de régler favorablement son cas dès la rentrée 1944. Une première décision du Commissaire Régional de la République Le Gorgeu (21 septembre 1944), consécutive à une intervention du Comité départemental de Libération menée par son secrétaire Charles Foulon, lui même professeur au Lycée, puis peu de temps après un arrêté ministériel (16 octobre 1944), rétablirent légitimement Paul Puchelle dans son poste et ses fonctions, qu'il devait conserver jusqu'à sa retraite en 1960.

Les deux cas que nous venons de voir, ne furent malheureusement pas les seuls, y compris au Lycée de Rennes, où selon une procédure identique à celle qui frappa Paul Puchelle, un « professeur replié » fut lui aussi déclaré démissionnaire d'office en octobre 1941 avant d'être mis à la retraite. La particularité du Lycée de Rennes tient au fait que les deux responsables, le chef d'établissement et son adjoint qui travaillaient ensemble depuis 1938, furent l'un et l'autre, quelles qu'aient été les différences dans les deux cas, victimes de l'idéologie et de la politique du gouvernement de Vichy, comme de la stricte application par l'administration académique et préfectorale des dispositions qui en résultaient.

Y. Rannou



Le Censeur Paul PUCHELLE
en 1946-1947

Edmond LAILLER

Né à Saint-Cénére, Mayenne, le 15 août 1889 -
mort des suites de sa déportation
à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, Seine, le 21 août 1945)



C'est à Saint-Cénére, petit bourg de la Mayenne, que naît le 15 août 1889 Edmond François Marie Lailier, fils de François Lailier employé des chemins de fer. Dès le début de ses études, il se destine à l'enseignement. Reçu au concours de l'École normale primaire de Savenay (44) le 1^{er} octobre 1905, il subit avec succès les épreuves du brevet puis du brevet supérieur.

Cette formation solide, à base de littérature française et de mathématiques, d'histoire et de géographie, de physique et de chimie, de langues vivantes étrangères et de dessin, mais aussi d'instruction civique et d'éducation physique, le marquera profondément.

Le 1^{er} octobre 1908, il est nommé instituteur stagiaire à Fay-de-Bretagne (44), puis le 1^{er} janvier 1910, instituteur adjoint titulaire dans la même commune.

En août 1910, il est mis en congé pour effectuer son service militaire, et le 4 octobre, il est incorporé comme soldat de 2^{ème} classe au 4^{ème} Régiment de Zouaves à Nantes. Élève officier de réserve en octobre 1911, il est nommé sous-lieutenant le 1^{er} avril 1912 et il est affecté au 64^{ème} Régiment d'infanterie à Ancenis.

Rendu à la vie civile le 25 septembre 1912, il rejoint son nouveau poste d'instituteur à Massérac (44). Le 14 avril 1914, Edmond Lailier est nommé instituteur du Cours préparatoire à l'École Primaire Supérieure d'Ancenis, mais il est mobilisé le 1^{er} août 1914.

Le 5 août, il part avec son régiment dans les Ardennes, le 28 août, il est grièvement blessé à Bulson près de Sedan et, deux jours plus tard il est fait prisonnier par les Allemands. Interné successivement à Mayence, Strasbourg, Gütersloh et Heidelberg, il bénéficie, le 18 juillet 1916, d'un échange de prisonniers en qualité de grand blessé.

Hospitalisé en Suisse, il s'inscrit à l'Université de Lausanne où il suit les cours de littérature française, d'histoire, d'anglais et de psychologie.

Il rentre en France le 19 octobre 1917 et il termine la guerre comme instructeur.

Edmond Lailier épouse Marie Moyon, fille d'un instituteur de Guémené-Penfao, le 30 avril 1918. De ce mariage naîtront quatre enfants : deux filles, Jeanne et Suzanne, puis deux garçons, Jacques et Arsène.

Démobilisé le 3 août 1919, il retrouve son poste à l'E.P.S. d'Ancenis le 1^{er} octobre.

Reçu, en 1921, au Professorat des classes élémentaires des lycées, il est nommé professeur de la classe de 8^{ème} au lycée de Brest et, en 1926, il est muté sur sa demande au lycée de Rennes où, parallèlement à sa carrière d'enseignant, il poursuit des études à la Faculté des lettres : certificat de géographie (1930), d'histoire moderne et contemporaine (1932).

En 1932, il est nommé professeur de la classe de 7^{ème}, poste qu'il occupe jusqu'au 2 septembre 1939 où il est de nouveau mobilisé comme chef de bataillon.

Il se voit confier l'encadrement d'un cantonnement de Polonais à Plélan-le-Grand, regroupant des éléments de l'Armée polonaise ayant réussi à s'échapper après l'invasion de la Pologne. En juin 1940, avant l'arrivée des troupes allemandes, il les fait évacuer vers Lorient à destination de l'Angleterre.

Démobilisé le 30 août 1940, il reprend son service au lycée de Rennes en octobre.

Son attachement aux valeurs de la démocratie l'amène à s'associer très rapidement aux mouvements de Résistance.

Il est membre de *Libération-Nord*, du réseau *Centurie* et collabore au journal clandestin *Défense de la France*. En juin 1943 son activité s'intensifie et il est contacté par le Service National Maquis (S.N.M.) dont la mission est de regrouper et de ravitailler les réfractaires au S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) qui vivent dans la clandestinité.

L'objectif est de constituer des groupes structurés, de les former pour qu'ils puissent rejoindre les rangs de l'Armée Secrète.

Au plan local, le responsable de ce service est le Commandant LAILLER – alias BRONNE

En octobre 1943, après la dispersion du maquis de Plédéliac (22), les réfractaires pourchassés par les Allemands se réfugient en Ille-et-Vilaine et rejoignent les maquis de Plerguer, Le Tronchet et Tressé en forêt du Mesnil.

A la demande des responsables de Libération-Nord, de l'O.C.M. et du S.N.M., Edmond Lailler accepte de coordonner l'action militaire de ces trois mouvements.

Il devient le Responsable départemental chargé plus spécialement du financement des maquis d'Ille-et-Vilaine pour tous les mouvements paramilitaires.

L'arrestation d'un agent de liaison et l'anéantissement du maquis de Plerguer aboutissent à l'arrestation par la Gestapo, le 21 décembre 1943, du commandant Lailler, de son adjoint Charles Scotti et de celles de Maître Chaplet, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Rennes, et de M. Heurtier, responsable de Libération-Nord.

Interné à la prison Jacques Cartier de Rennes, il fait partie du dernier convoi organisé par les Allemands le 29 juin 1944 pour diriger les prisonniers politiques vers l'Allemagne.

Au cours du voyage, il organise l'évasion de plusieurs camarades dont Alfred Leroux, délégué régional du S.N.M. mais, handicapé par une blessure souvenir de la Guerre de 1914, il hésite personnellement à tenter l'aventure.

Il est déporté dans un premier temps au camp de Neuengamme, au sud de Hambourg, puis au camp de Ravensbrück.

C'est là qu'il est libéré par l'Armée Rouge le 30 avril 1945 avant de passer en secteur américain le 28 juin pour être rapatrié en France.

Soigné pour une pleurésie tuberculeuse à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre en région parisienne, il y décède le 21 août 1945 et six jours plus tard il est inhumé à Rennes au cimetière de l'Est.

Jos Pennec

Edmond Lailler était : Officier d'Académie – Titulaire de la Croix de guerre 1914-1918 avec une étoile de bronze (31 janvier 1917) – Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (31 décembre 1930) – Titulaire de la médaille de la Résistance (10 janvier 1947) – Titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 avec une étoile d'argent, à titre posthume (24 avril 1947)

Bibliographie

*LAILLER Edmond, Témoignage d'un déporté 30 avril – 21 mai 1945, texte dactylographié, juin 1989

Document :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par communication téléphonique d'hier, M. le Proviseur du lycée de garçons de Rennes m'a fait savoir l'arrestation de M. Lailler, professeur de 7^{ème} au lycée de garçons, commandant de réserve, par la police allemande.

M. Lailler a été arrêté à son domicile, au moment du repas de midi.

Il a été autorisé à terminer son repas et à emporter une petite valise.

Lettre de J. Le Lay, inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine, au Préfet en date du 22 décembre 1943

(ADIV, 516 W 159-249)



« La colère d'Achille »

« Achille », c'est le nom que choisit Bernard Salmon quand il entre le 1^{er} Octobre 1943 dans le groupe de résistance rennais du Front National où Louis Pétri (Commandant Tanguy dans la Résistance) l'enregistre comme « étudiant à l'Ecole d'Industrie de Rennes ». Il lui reste neuf mois et demi à vivre.

A-t-il eu des activités clandestines antérieures à cette adhésion ?

De juin 40 à Juillet 42, le Lycée de Rennes, si suspect aux yeux des autorités (p 12), lui en a peut-être fourni l'occasion, mais rien, dans les archives consultées¹ à ne permet de le dire. Restent ces photos de classe où, malgré le costume-cravate de rigueur pour tous, il tranche d'avec les autres : plus émacié, plus tendu, comme prêt « à sortir du cadre ».

Quelle est son activité officielle en 43-44 ? est-il toujours étudiant ? a-t-il une activité salariée ? Seul indice en ce sens, un document bilingue imprimé pour moitié en allemand et pour moitié en Français qui « *certifie que Salmon Bernard, 90 rue de Châtillon, Rennes, doit rester en possession de sa bicyclette afin d'exercer normalement ses fonctions* » [c'est nous qui soulignons]

Précieuse bicyclette ! A coup sûr Bernard Salmon a passé plus de temps à vélo que dans des salles d'études durant cette période marquée par la préparation puis la réalisation du débarquement en Normandie. On peut en juger par la liste impressionnante de ses activités telles qu'énumérées dans

- le certificat rédigé par Louis Pétri le 16 septembre 1944,
- « la citation à l'ordre de la division, à titre posthume (...) comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent » (10/7/45) signée du Gal. Allard,
- le décret du 5 mai 1955, signé E. Faure, R. Coty et F Kœnig, [portant] « nomination de Salmon Bernard, Emile, Eugène, lieutenant, dans la légion d'honneur au grade de chevalier à titre posthume (...) nomination [qui comporte] la croix de guerre avec palmes »...

Ses activités initiales allant de la propagande anti-allemande (tracts, brochures et journaux) à l'aide aux réfractaires au STO et à la formation de groupes de FTPF, cela l'amène tout naturellement à fabriquer aussi, de fausses cartes d'identité.

Responsable du Front Uni des Jeunesses Patriotiques de Rennes sous le pseudo de « Gérard », il fait de sa maison -celle de ses parents, rue de Châtillon- un des lieux de rendez-vous des responsables de la Résistance.

A partir de mai 44, il s'occupe du service de renseignement des FUPR, réussissant à procurer les plans du réseau des lignes téléphoniques et télégraphiques allemand. Une aide, ô combien précieuse, pour les forces Alliées.

Initialement chargé du convoyage de matériel de guerre depuis le Nord de la Mayenne jusqu'à Rennes, il devient rapidement spécialiste de parachutages, participe à ceux de la Baroche-Gondoin et de Fougerolles-du-Plessix (Mayenne) puis se charge de l'aménagement des terrains de parachutage à Drouges, en forêt de la Guerche.

Au mois de juin 44, le rythme de l'action s'accélère, Bernard Salmon, « *toujours volontaire pour des missions périlleuses* » dirige des groupes qui se livrent au sabotage de lignes téléphoniques allemandes et à l'attaque de convois au sud de l'Ille-et-Vilaine. Début juillet il pousse la témérité jusqu'à désarmer plusieurs allemands en pleine ville de Rennes - toujours occupée-. rappelons-le.

Le 14 juillet 1944, à la suite d'un message capté par sa mère sur la radio de Londres, il part vers la Guerche avec quatre de ses camarades, pour prendre livraison d'un parachutage d'armes. Le groupe tombe dans une embuscade tendue par les allemands à Vern/Seiche. L'un d'eux réussit à s'enfuir et à se cacher mais les autres, « le lieutenant Bernard Salmon, Alfred Lavanant, Rémy Lait et Henri Guinchard » sont fusillés sur place.

Ainsi prit fin la « colère d'Achille ». Mais l'élan donné ne retomba pas. Un groupe FFI adopta dans la foulée, le nom de Bernard Salmon ainsi qu'en témoigne le fanion de cette unité exposé dans les vitrines du Musée de Bretagne.

En hommage au caractère exceptionnel de ce « *jeune officier de valeur et plein d'allant* », le grade de lieutenant, (correspondant au commandement d'un effectif de 100 hommes) qui lui avait été conféré par la Résistance le 2 juin 44, fut officiellement homologué deux ans plus tard le 14 juin 1946, décision entérinée, en janvier 1947, par un acte de la 3^{ème} région militaire signé du « lieutenant-colonel Dauphin alias Duc »



Math-Spé. 1941-1942
 Dernière photo de classe au lycée

Scolarité

37-38 : Ecole Chevroliier, Angers
 (Académie de Rennes)
 38-39 : Lycée de Rennes-1^{er}B
 39-40 : Lycée de Rennes-MathElem
 40-41 : Lycée de Rennes-MathSup
 41-42 : Lycée de Rennes-MathSpé
 42-43 : Ecole d'Industrie de Rennes
 (prépa aux Arts et Métiers ?)
 43-44 : Université ?

J. Labbé

A. Thépot

¹ ADIV cote 167J.28

Trajectoire

En mars, René Vigneron n'était encore qu'un nom sur le mémorial 1939-1945 du Lycée et nous lançons, dans ces colonnes, un appel à renseignements. C'est alors que le hasard des rangements dans les caves nous mit en présence d'un bulletin de distribution des prix daté du 13 juillet 1938 qui nous apprenait que René Vigneron s'était illustré en classe de mathématiques spéciales préparatoires (Math-Sup) en obtenant le 1^{er} accessit en mathématiques pures, le 2^{ème} prix en géométrie descriptive et le 1^{er} accessit de physique-chimie. Vigneron était donc un élève, qui plus est, brillant. Cela laissait présager l'intégration ultérieure dans une grande Ecole.

Par chance, un des premiers coups de filet sur internet le bien-nommé, fut fructueux. Le site « x-resistance.polytechnique.org » nous apprit que René Vigneron (X 40) était mort en déportation.

La vérification des listes des déportés sur : « mortdanslescamps.com » nous ancre dans la conviction que « René Vigneron, décédé au camp de Dora le 15 mai 1944 » était bien celui que nous cherchions puisqu'il était né dans les Côtes-du-Nord, le 1^{er} Juillet 1919, à Saint-Jouan de l'Isle. Les recherches menées dans la foulée auprès des archives de l'école polytechnique ainsi que la lecture du récit, par Serge Ravanel¹, de l'arrestation de René Vigneron (alias Vergnaud), le 19 octobre dans le Rhône, nous permit de comprendre pourquoi nous manquions si cruellement d'informations.

Vigneron n'était pas Rennais et ses activités clandestines s'étaient déroulées dans la région lyonnaise, bien loin de la Bretagne.

En entrant à l'école polytechnique, René Vigneron a indiqué qu'il avait préparé et passé le concours au lycée de Quimper (lycée La Tour d'Auvergne, aujourd'hui collège). Nulle mention du lycée de Rennes : n'y aurait-il passé que l'année 1937-38 ? Nous n'avons à ce jour, aucun document qui nous permette de vérifier s'il a, ou non, fait Math-Spé à Rennes en 38-39. C'est en 1940, alors qu'il était déjà mobilisé depuis avril, qu'il a été reçu au concours de « l'X », 23^{ème} sur 178 élèves.



— 3 —

Tués dans les Forces Françaises Libres. — Le Coz, Berri, Dilosquer, Even, Guéna, Quiniou Georges.

Morts, déportés. — Maillet André, Albert, Audren, Bénéat, Bargain James, Beullier, Gautier, Jézéquel, Kernéis Louis, Le Hénaff Yves, Quénet, Vigneron.

Déportés non rentrés. — Burkel, Kernéis Jean, Jacq Laurent, Andrieux J.-M.

Fusillé par la Milice. — Stéphane.

Tué par une mine. — Le Friant.

Mort au camp de Draney. — Max Jacob.

La Rédaction du Bulletin s'incline devant le souvenir de tous ces disparus et présente ses condoléances à leur famille. Elle s'excuse des omissions ou des erreurs et serait reconnaissante aux parents ou aux anciens élèves de lui envoyer tous les renseignements susceptibles de dresser un martyrologe du Lycée.

Nous publierons dans un prochain numéro un article sur la participation du Lycée et de ses fils à la Résistance et nous recevrons volontiers tous les documents que nos lecteurs jugeront intéressants.

Bulletin du Lycée La Tour d'Auvergne n°1 de juin 46

Il n'y avait pas de classes préparatoires à Quimper et s'il a pu bénéficier des ressources de l'établissement ce ne peut être qu'en tant qu'ancien élève. Son nom figure d'ailleurs sur la plaque commémorative 39-45 du lycée de Quimper et il est cité comme « mort, déporté » dans le *Bulletin du Lycée La Tour d'Auvergne* (n°1, juin 1946). Nos amis de l'association des anciens du lycée La Tour d'Auvergne cherchent à en savoir davantage.

Pourquoi Quimper en effet ? A priori rien ne rattache la famille au Finistère. La consultation des registres d'Etat-Civil de Saint-Jouan de l'Isle, effectuée par J. Labbé, permet de savoir que ses parents s'étaient mariés dans cette commune en avril 1914 où sa mère Denise, Euphrosine Poisson, 24 ans, originaire de Quintin, exerçait la profession « d'institutrice publique ». Son père, Léopold Vigneron, 29 ans, originaire de Nantes, est alors « employé de commerce », domicilié à Saint-Brieuc. Lorsque René vint au monde, il avait déjà un frère, Léopold Denis, né en Janvier 1915.

Ce frère, les anciens étudiants en sciences de Rennes s'en souviennent : normalien, agrégé de Physique en 1938, élève et collaborateur de F. Joliot-Curie, marié à Paris en mars 1945 à un médecin, Pauline Segal, il fut en effet, nommé professeur à la Faculté des Sciences de Rennes. Il s'était engagé dans la résistance et ce choix n'est peut-être étranger à l'engagement de son frère cadet.

Jeune appelé, celui-ci, après avoir été incorporé dans une unité de DCA, est admis au groupement spécial des E.O.R. Mais il n'a pas rejoint le Centre d'Instruction de Vincennes depuis plus de dix jours, que Pétain demande l'armistice. Le 10 août il est nommé brigadier-chef et quelques jours plus tard obtient une permission (pour passer l'oral du concours ?). En son absence, il est affecté à la 264^{ème} batterie du 405^{ème} RA de DCA. Le 4 septembre à l'issue de sa permission, il rejoint son nouveau corps. Le 7 octobre 1940 il est admis comme élève à l'école polytechnique.

Ses deux ans de scolarité se déroulent à Lyon, où l'école est repliée et où l'on se serre dans des locaux partiellement réquisitionnés. Les seules photos que nous ayons datent de cette époque. Nous les devons à la diligence d'un ancien élève du lycée, Yoann Le Montagner (bac 2002) aujourd'hui polytechnicien. Qu'il en soit remercié.

Le 22 août 1942, René Vigneron est « déclaré admissible dans les services publics » ; ayant choisi de servir dans le génie, le 1/10/42 il est affecté à l'Ecole militaire du Génie et des Transmissions avec le grade de sous-lieutenant. Mais cinquante-huit jours plus tard il est mis en *congé renouvelable* par suite de la dissolution de l'Armée [à la suite du débarquement en Afrique du Nord, les Allemands ont envahi la zone Sud]. Il est

ensuite placé *en congé d'armistice* le 1^{er} mars 1943, il opte pour l'Ecole des PTT et se voit affecté (pour les années 42-43 et 43-44) à l'Ecole nationale des Télécommunications à Paris.

Administrativement placé en *non-disponibilité* le 15 novembre 1943, il reste cependant militaire et c'est en cette qualité, qu'il est automatiquement promu lieutenant le 1^{er} octobre 1944. A cette date il est déjà mort. Mort en déportation.

Nous ne savons pas quand René Vigneron est entré dans la résistance. Nous ne savons actuellement rien de ses activités clandestines avant ce 19 octobre 1943 où il est arrêté par la Feldgendarmerie et remis à la Gestapo. Mais le témoignage de Serge Ravel, seul échappé du groupe arrêté ce jour-là, permet de s'en faire une idée.

Les forces de la résistance commencent à s'unir, l'action envisagée engage les Groupes Francs et l'Armée Secrète.

Pour montrer la force de la Résistance, sept conjurés réunis à Vallieu près de Meximieux dans l'Ain, projettent rien moins que de faire sauter le même jour cinquante pylones pour couper toutes les lignes à haute tension alimentant Lyon ; sur les sept, trois polytechniciens. Essayant de n'en rien laisser paraître, René Vigneron (X 40) qui faisait partie de l'Armée Secrète, reconnaît ainsi, parmi les résistants venus des Groupes Francs, Serge Ravel (X 39) et Francis Biesel (X 40) son camarade de promotion.

Mais sept jeunes hommes de cet acabit descendant du train dans un petit village ne passent pas inaperçus. Dénoncés, ils sont arrêtés. Seul Ravel réussit à assommer son gardien, à sauter par une fenêtre et à échapper à ses poursuivants.

L'« Etat des Services » du lieutenant Vigneron consulté, par autorisation, auprès du Service Historique de la Défense, nous raconte la suite.

Il est conduit à Lyon où il passe quatre mois au fort de Montluc. Y a-t-il retrouvé (ou croisé) son frère Léopold ? des témoignages de collègues de Léopold Vigneron vont dans ce sens. Mais alors que Léopold réussit à s'échapper en organisant une fugue collective, René est déporté le 7 janvier 1944, au camp de Weimar-Buchenwald, avec le matricule 39856-1716 et sous le faux nom de Henri Branet. Son identité n'a pas été percée.

Transféré à Dora, il y décède le 15 mai, des « suites des blessures que la Gestapo lui avait infligées ».

Le décret du « soi-disant gouvernement de l'Etat Français »² promouvant René Vigneron au grade de lieutenant fut annulé le 22 septembre 1944.

Un décret du 1^{er} mai 1945 le réintégra dans le grade de lieutenant comme « officier ex-déporté politique "Mort pour la France" à Dora (Allemagne) le 15 mai 1944 » avec la carrière suivante : prise de rang au 1/10/43 et « promotion à titre définitif (Armée de terre) Active » le 1/10/44.

Le 27 novembre 1946, il était nommé chevalier de la légion d'honneur à titre posthume.

L'acte de décès dressé le 27 février 1947 par le ministère des anciens combattants et victimes de guerre fut enregistré le 9 avril 1947 à la mairie du 5^{ème} arrondissement à Paris et communiqué à la mairie de Saint-Jouan de l'Isle.

Il nous reste certes, encore beaucoup à connaître sur René Vigneron, mais, à défaut d'une biographie, voilà déjà une trajectoire.

A. Thépot

¹ Serge Ravel : *L'esprit de Résistance*, Seuil, 1995. Serge Ravel, Compagnon de la Libération, a été l'organisateur de la libération de Toulouse.

² Ce sont les termes du décret cassant la première nomination.



Chambrée à Lyon

A Mademoiselle Cécile de La Croix Rousse

Domaine de la Rivière, ce 18 mars 16..

Notre Académie a reçu ce jeudi Monsieur le Comte de Perrot en personne dont je vous ai maintes fois vanté les traits d'esprit et la grande culture, qui nous font de son amitié un exquis privilège.

Le subtil amateur de contes, lettres et mots, nous a pour l'heure entretenu de son goût érudit pour les chiffres, nombres et... comptes. L'ampleur et la pénétration parfois prophétique du propos mériteraient qu'il figurât intégralement dans notre Journal des Sçavans. Les pages que je vous joins, de la plume même du Comte et « compteur », ne sont qu'un aperçu très partiel de ce qui nous fut offert, mais gageons qu'ainsi contées elles ne laisseront pas de vous faire un plaisir extrême, et d'aiguiser vos appétit et curiosité. Aussi me tairai-je, mais ne vous en aime pas moins !

Marquise de la Turquerie

Comptes sans légendes

Aussi loin que l'on remonte, sur toute la planète, l'homme a cherché des moyens de travailler et de communiquer à propos des « quantités », d'en garder la mémoire, de les comparer, en deux mots de « compter » et de « calculer ». Aujourd'hui, ces termes sont évocateurs d'écrans d'ordinateurs ou de calculatrices, sur lesquels s'affichent instantanément, assez mystérieusement, des résultats d'opérations plus ou moins complexes, auxquels l'accès était naguère beaucoup plus coûteux en temps. Qu'en était-il hier ?

« Compter » est une forme modernisée de l'ancien « conter » tous deux issus du latin *computare*, ayant le sens de supposer, de supputer, de penser. Paradoxalement, c'est aussi la racine du nom anglo-saxon de *computer* donné à la machine, aussi inintelligente que rapide, que nous nommons *ordinateur*.

« Calculer » a lui aussi une racine latine bien connue, en particulier de ceux qui ont à en souffrir : un calcul, c'est un petit caillou. Calculer, pendant des siècles, cela a consisté à manipuler des cailloux ou des jetons destinés à représenter des quantités d'objets divers : troupeaux, monnaies, etc.

Il est passionnant de repérer, au fil du temps et des échanges, les évolutions rendant les calculs toujours plus simples, plus sûrs, plus rapides, au prix bien souvent d'une perte de lisibilité pour les « vraies gens », acculés à une confiance aveugle dans un monde où ils « comptent » de moins en moins, dans tous les sens du terme... Voyez plutôt :

Comment compter sans écrire ?

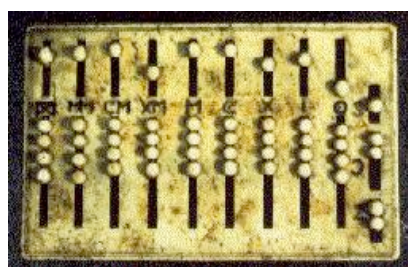
1) Compter... sur soi

Depuis que l'homme est homme, son anatomie a peu évolué : deux mains, deux pieds, cinq doigts par main, cinq orteils par pied. Pas étonnant donc de trouver par le monde tant de systèmes de numération s'appuyant sur les nombres, cinq, dix, et vingt. Par ailleurs, quand on dispose d'une pluralité d'objets, deux opérations s'imposent presque naturellement : la copie, qui conduit à dupliquer (re-faire une collection identique à la première), et le partage équitable en deux parts (répartir la collection initiale en deux collections identiques). De fait ces opérations sont à la source d'une grande quantité de techniques, parfois très élaborées, pour des calculs complexes, techniques comparables apparues en divers lieux du monde sans qu'aucune communication ne puisse venir l'expliquer autrement que par la similitude des contraintes choisies, et par l'universalité de propriétés des nombres : où que l'on soit, quel que soit le système de désignation des nombres, si l'on veut danser quatre par quatre, il y a des cas où c'est possible, d'autres où il restera une, ou deux, ou trois personnes qui seront obligées de faire tapisserie....

2) Compter avec un matériel

Abaques, bouliers, ficelles nouées, baguettes à encoches, impossible de dresser une liste exhaustive des produits de l'imagination de nos aïeux. Ils ont en commun l'appui sur les nombres deux, cinq, dix, vingt, dont on a évoqué plus haut le lien avec le corps. Troublante par exemple la comparaison de la numération latine, effectuée avec des cailloux répartis dans un abaque, ou plus tard à l'aide d'un boulier (l'usage des lettres ne servait qu'à garder mémoires des manipulations, le calcul étant quant à lui effectué à l'aide du matériel), et de la numération chinoise en appui sur un boulier encore en usage de nos jours, presque inchangé depuis environ trois mille ans.

Boulier romain



Boulier chinois



.../...

3) Compter avec des mots

Chaque langue conserve les traces de ses modes anciens de calcul, au travers des désignations orales des nombres, ainsi la langue française s'appuie-t-elle essentiellement sur le latin, donc sur la numération romaine. On a aujourd'hui tendance à penser que le passage de la numération chiffrée à la numération parlée est une simple « lecture », alors qu'il s'agit bel et bien d'une traduction : on passe d'un système à un autre, les deux systèmes ne présentant ni les mêmes principes, ni les mêmes avantages. Leur co-existence n'est d'ailleurs pas sans provoquer certaines interférences, en particulier au moment des premiers apprentissages.

Soyons un peu plus précis : la numération écrite s'appuie, grâce à l'invention du chiffre zéro, sur le principe de position. Dans l'écriture d'un nombre, chaque chiffre « compte » un groupement caché, repérable au travers de sa position dans l'écriture : ainsi 2302 doit-il être compris comme 2 unités, 3 centaines, et 2 milliers. Oralement on nomme les groupements, ce qui permet de ne rien dire des groupements absents : deux mille trois cent deux (à rapprocher de MMCCCII) est une expression à lire 2 mille 3 cent 2, et l'on ne dit rien des dizaines puisqu'elles ne sont pas représentées.

Intéressons-nous un instant à la numération bretonne, afin de mieux comprendre le rôle de certaines « bizarreries » de notre numération parlée.

Unan	1	Pemzek	15	Unan ha hanter-kant	51
Daou	2	C'hwezek	16	Tri-ugent	60
Tri	3	Seitek	17	Unan ha tri-ugent	61
Pevar	4	Triwec'h	18	Dek ha tri-ugent	70
Pemp	5	Naontek	19	Unnek ha tri-ugent	71
C'hwech	6	Ugent	20	Daouzek ha tri-ugent	72
Seizh	7	Unan warn-ugent	21	Trizek ha tri-ugent	73
Eizh	8	Daou warn-ugent	22	Pevar-ugent	80
Nav	9	Tri warn-ugent	23	Unan ha pevar-ugent	81
Dek	10	Tregont	30	Dek ha pevar-ugent	90
Unek	11	Unan ha tregont	31	Unnek ha pevar-ugent	91
Daouzek	12	Daou-ugent	40	Daouzek ha pevar-ugent	92
Trizek	13	Unan ha daou-ugent	41	Trizek ha pevar-ugent	93
Pevarzek	14	Hanter-kant	50	Kant	100

Prenez le temps d'observer ce tableau pour saisir les principes : on « compte par vingt », qui se dit ugent ; ainsi soixante-douze se dit « douze et trois vingts », quatre-vingts se disant pevar-ugent. Cela peut paraître malcommode, et pourtant cela a des avantages : quand on y est habitué, « quatre-vingt-seize » est bien le double de « quarante-huit (ou 2vingt-8) », qui est lui-même double de vingt-quatre. De la même façon, pour trouver la moitié de soixante-douze, il vaut mieux « entendre » le nombre que le voir : 72 se divise mal, car 7 est impair ; en revanche soixante a pour moitié trente, douze a pour moitié six, d'où trente-six est la moitié de soixante-douze !

Notez aussi, outre les rôles du dix et du vingt, le fait qu'on cite les unités avant les dizaines, comme en allemand.

Ne croyez pas qu'il s'agisse de cas anecdotiques, beaucoup de calculs mentaux sont facilités par l'oubli, voire la méconnaissance des chiffres écrits...

Un regard pour finir sur le cahier d'un élève de CE1, mettant en évidence des interférences d'apprentissage entre la numération parlée, qu'il utilise pour calculer mentalement, et l'écriture chiffrée, dont en fait il ne se sert pas pour effectuer les additions :

Calcule les deux additions	
$\begin{array}{r} 47 \\ + 28 \\ \hline 615 \end{array}$	$\begin{array}{r} 74 \\ + 82 \\ \hline 156 \end{array}$
et la retenue ?	là, c'est bien

L'exercice est bien conçu, car les nombres à ajouter sont composés des mêmes chiffres, en ordre inverse. Pour un « expert », la première addition est fautive, et la seconde exacte, comme d'ailleurs le soulignent les annotations du professeur. Pourtant l'élève a dans les deux cas procédé de la même façon, en effectuant des « additions à un chiffre » juxtaposées. 4+2=6 ; 7+8=15. Le 615 n'est pas pour lui six cent quinze, mais 6 dizaines et 15 unités. D'ailleurs, lors d'un entretien individuel où je lui ai présenté l'écriture 615, il n'a pas hésité et a lu « soixante-quinze ». Il y a donc une erreur de « scribe », mais le calcul mental est exact.

Comme c'est souvent le cas, une erreur apparente (et effective) est le résultat d'une connaissance, d'une action intelligente, d'un appui malheureux contre des connaissances antérieures. Mais comment apprendre autrement que « contre » ce qu'on sait déjà, aux deux sens du terme, appui, et opposition ?

Ces quelques incursions rapides nous permettent d'apprécier les efforts permanents qu'ont fournis les hommes, face à des problèmes de quantification, pour élargir peu à peu leurs compétences, quitte à remettre en cause à un moment donné leurs pratiques habituelles pour profiter des atouts offerts par une découverte géniale, ou des progrès technologiques.

Du calcul corporel, on est passé à l'usage d'outils de calculs, l'écriture ne servant qu'à garder trace des manipulations : le scribe pouvait recopier le travail de l'abaciste, souvent sans rien y comprendre ! L'apparition de la numération de position, en appui sur les chiffres dits arabes, et en particulier sur le zéro, a favorisé le calcul écrit, au détriment du calcul sur abaque.

Aujourd'hui, c'est le développement de l'informatique qui paraît conduire à terme à un abandon des techniques traditionnelles : au nom de la vitesse, voire de l'instantanéité, on sacrifie la lisibilité, quitte à perdre le sens des actions, au point que certains, au nom du progrès et de la modernité, voudraient réduire dans les classes le temps consacré à l'enseignement du calcul. C'est oublier qu'à ce jour les machines ne pensent pas, qu'elles sont incapables de décider seules les opérations qu'elles savent effectuer avec virtuosité.

Tant mieux si des calculateurs puissants permettent aux savants de ne pas s'épuiser dans des calculs inutiles ou inaccessibles à des forces humaines : l'ordinateur est au boulier ce que la grue est à la brouette... Mais pour la plupart d'entre nous, le plus utile au jour le jour

c'est le calcul « pensé », celui qui permet de remplacer une opération désagréable ou coûteuse en temps par une autre, plus facile et donnant à peu près le même résultat.

C'est ce dont chaque citoyen devrait disposer, pour exercer son sens critique, pour décider sans être obligé de prendre pour argent comptant toutes les informations numériques dont on l'abreuve, en comptant (!) sur l'avis hélas trop répandu que ce qui est numérique est forcément scientifique, sérieux, et vrai !

Pour cela, l'École doit s'attacher à enseigner à « penser un calcul », c'est-à-dire à choisir ses outils et ses procédures, en disposant de diverses compétences, tant en calcul exact qu'approché, mental qu'écrit, avec ou sans calculatrice... Il lui faut assumer la position inconfortable du respect intransigeant du passé comme du futur, quelles que soient les pressions du présent...

Gérard Perrot

Le 18 mai dernier, Monsieur Jacques Gury nous entretenait d'**Emile Masson**, enseignant.

Il a eu l'amabilité de nous confier un texte qui permet de mieux situer cette personnalité qui fréquenta un temps notre lycée.

A.Th.

Retrouver Emile Masson,
1869-1923



Parmi ceux qui franchirent le portail du collège royal ou du lycée de l'avenue Janvier, les moins connus sont les "pions", hôtes éphémères et subalternes, mais dont certains firent par la suite de belles carrières. Parmi ceux-ci, Emile Masson, Brestois, qui fut "répétiteur" au lycée en 1898-99. Il aurait dû y préparer l'agrégation d'anglais, mais il fut amené à se consacrer à un engagement aux côtés des dreyfusards. Néanmoins, il deviendra professeur, enseignant au lycée de Pontivy de 1904 à sa mort en 1923.

Il sera vite oublié bien qu'il ait laissé une bibliographie importante, à la fois d'universitaire, avec des travaux sur Thomas Carlyle, Ruskin, Whitman, de romancier, publié par Péguy dans les Cahiers de la Quinzaine, de chroniqueur aussi bien pour le Mercure de France que pour d'obscures feuilles anarchistes bretonnes, et qu'il soit bien connu des défenseurs de la nation et de la langue bretonne sous le nom de Brenn...

Toutefois, un demi-siècle plus tard, on redécouvrit le socialiste libertaire, l'homme généreux et engagé, des études furent publiées aussi bien en français qu'en breton, pour aboutir enfin à un "retour" d'Emile Masson en 2003, pour le 80e anniversaire de sa mort. Diverses manifestations furent organisées, en particulier à Pontivy, dont un colloque sur "Emile Masson, prophète et rebelle".

La Poste, timorée, n'admit qu'une formulation très neutre, le qualifiant d'*écrivain et philosophe*.

Les actes du colloque ont été publiés au printemps dernier.

Les deux douzaines de communications permettent de mieux définir les divers aspects de la personnalité de Masson et les rapports de l'homme avec son temps et notre actualité, aussi de bien établir le contexte d'une œuvre très diverse. Sans négliger l'engagement breton, on montre aussi la dimension universelle du combat de Masson, *prophète et rebelle*, qui prend place parmi les grandes figures internationales du pacifisme.

[*Emile Masson, prophète et rebelle*, sous la direction de J. Didier et Marielle Giraud, préface d'E.Hervé, Rennes, PUR, 349 p., 2005, 20 €]

Par ailleurs, une exposition sur panneaux présentait une abondante iconographie et des documents inédits, replaçant les communications dans un contexte qu'elle éclairait dans le détail selon une perspective chronologique et thématique.

Après Pontivy, cette exposition fut présentée dans plusieurs villes, dont Rennes, fin mars 2004, hélas trop brièvement.

Heureusement tous les éléments de ces panneaux, revus, complétés et enrichis ont été réunis dans un très bel album, complément indispensable des actes du colloque.

[Marielle et J. Didier Giraud : *Emile Masson, un professeur de liberté*, préface de Michel Denis, 88 p., édité par la Ville de Pontivy, diffusé par Coop Breizh, 18 €]

Jacques GURY

« Mémoire d'un scientifique chrétien »

Paul Germain, L'Harmattan, 326 pages, février 2006.

Dans ce « Mémoire d'un scientifique tala », sa première idée de titre, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences retrace son riche parcours. Depuis le lycée (« mon lycée, je tiens à l'adjectif possessif. Ce lycée est essentiellement le lycée de Rennes ») nous voyons comment ce spécialiste mondial de la mécanique des fluides va participer à de riches réflexions sur la science contemporaine et ses implications, sans pour autant s'isoler dans sa tour d'ivoire, car il reste fidèle à ses engagements de jeunesse en étant le secrétaire, puis le dernier président de l'Union catholique des scientifiques français.

« Roger Vercel »

Jacques Georgel, Editions Apogée, 190 pages, avril 2006.

Ouvrons l'Universalis. Vercors ? Oui, il est là. Vercel ? Il est absent. Quelle injustice !

Le Recteur Georgel nous montre dans cette très intéressante biographie qu'« il ne correspond pas à l'image reçue ». L'homme, sa carrière, ses méthodes et le « regard qu'il a porté sur la condition humaine » sont successivement évoqués.

Une adaptation récente au cinéma, (Capitaine Conan), a montré que « le Goncourt » 1934 n'a pas pris une ride. Cette biographie a un énorme mérite : elle donne envie de lire ou relire Vercel.

« La fabuleuse odyssée des plantes »

Lucile Allonge avec Olivier Ikor, Hachette Pluriel,
862 pages, 2006.

« Les botanistes voyageurs, les Jardins des Plantes, les herbiers ». Ce sous-titre correspond à la réalité, (ce n'est pas une histoire de la Botanique.)

Un ouvrage intéressant. René Louiche Desfontaines, (1750-1833) ancien élève du Collège de Rennes y est fréquemment mentionné.

Jean-Noël Cloarec

**Roger-Henri Guerrand,
officier des Arts et Lettres.**

Le Rennais Roger-Henri Guerrand, écrivain, docteur en histoire, spécialiste de l'histoire sociale, grand prix national de la critique architecturale, vient d'être honoré à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, un établissement qu'il contribua à créer en 1967. Vendredi, 300 personnes avaient tenu à participer à cette journée organisée en l'honneur d'un homme dont la curiosité intellectuelle, l'engagement social et l'originalité du caractère ont marqué et formé plusieurs générations d'étudiants. Avec le ton volontiers provocateur qui est le sien, Roger-Henri Guerrand aujourd'hui âgé de 83 ans, a livré à son auditoire quelques « scènes de la vie d'un propre à rien », (la sienne). Puis il participa à l'inauguration d'une exposition «Guerrand» et se vit remettre la croix d'officier des arts et lettres. Cérémonie suivie d'un «repas républicain». Puis on rediffusa des conférences du professeur Roger-Henri Guerrand à qui il ne restait plus qu'à dédicacer ses nombreux livres, notamment, *les Lieux*, *histoire des commodités*, *Mémoires du métro*, *Hygiène...* ou encore son autobiographie : *A contre-voie* parue l'an dernier. Cela en attendant que paraisse un ouvrage consacré au *Vase de nuit en Europe*.

Ouest-France, 7 juin 2006

Dernière minute ...



16 et 17 Septembre
Première participation
du lycée Emile Zola

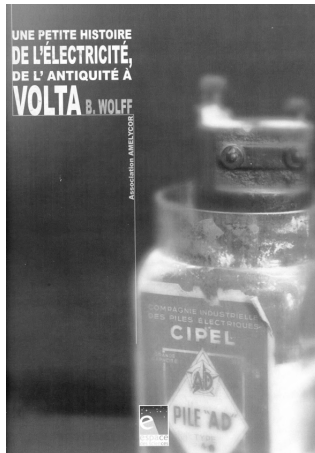
aux
Journées Nationales
du
Patrimoine

Sont disponibles

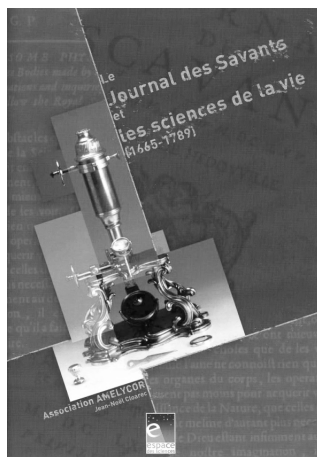
- lors des manifestations de l'Amélycor,
- à la boutique des Champs Libres
- à la librairie Le Failler...

**Les publications de l'Espace des Sciences
en collaboration avec l'Amélycor :**

- « Petite histoire de l'électricité, de l'Antiquité à Volta »
par Bertrand Wolff 10 €



- « Le Journal des Savants et les sciences de la vie
(1665-1789) »
par Jean-Noël Cloarec 8 €

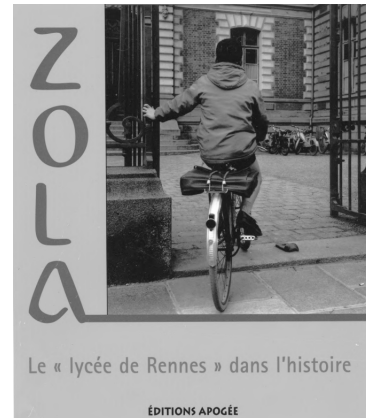


- « Les médecins bretons de la révolution à nos jours -
Biographies médicales »
par Jean-Loup Avril et Jos Pennec 16 €

(lire le compte rendu page 8)

Les publications de l'Amélycor :

- « Zola, le lycée de Rennes dans l'histoire »
Apogée, 2003. 15 €



- Les réalisations du Caméra-Club (1965-1967)
 - La cassette vidéo (PAL) 20 €
 - Le DVD 40 €

Auprès de l'Amélycor seulement





En l'honneur de l'année Jarry (2007)
l'AMÉLYCOR s'est confectionné un tampon.
(hauteur réelle 2,8 cm)

SOMMAIRE

EDITORIAL	p 1
ON A TOURNE AU LYCEE	p 2
LES BONNES RECETTES DU PERE NOEL (Etude d'un ouvrage du fonds ancien)	p 3-7
LES MEDECINS BRETONS (Parution)	p 8
CONFERENCES 2006-2007 (1° semestre)	p 9
LA RECREATION	p 10
DES HOMMES DANS LA TOURMENTE (dossier)	
• « Assainir » - Mauvais esprit	p 12-13
• Edmond Lailler	p 14-15
• « La colère d'Achille »	p 16
• Trajectoire	p 17-18
CONFERENCES (Comptes rendus)	
• Comptes sans légendes	p 19-20
• Retrouver Emile Masson	p 21
CHOSSES LUES – CHOSSES VUES	p 22
PUBLICATIONS – PUBLICITE	p 23
SOMMAIRE	p 24

BULLETIN D'ADHESION

Rappel : l'adhésion vous permet non seulement de soutenir et de faire vivre l'Amélycor mais aussi de recevoir L'ECHO DES COLONNES et d'être informé des dates des différentes activités de l'association.

NOM.....Prénom.....

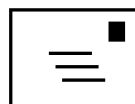
Profession.....

Adresse.....

.....

Numéro de téléphone.....

Courriel@.....



TRESORIER AMELYCOR
Cité scolaire Emile Zola
2 Avenue Janvier
CS 54444
35044 RENNES CEDEX

• Désire adhérer à l'AMELYCOR pour l'année scolaire : **2006 – 2007**

• Ci-joint, un chèque de **15 €**

Le

Signature